



## Licence Histoire de l'art et archéologie

### Rapport Hcéres

#### ► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02027152

**HAL Id: hceres-02027152**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027152>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Histoire de l'Art et archéologie

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : université d'Aix-Marseille

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La Licence *Histoire de l'Art et d'archéologie* que propose l'université d'Aix-Marseille répond aux cadres nationaux d'une licence généraliste avec une spécialisation progressive permettant aux étudiants qui la choisissent de se spécialiser soit en *Histoire de l'Art*, soit en *Archéologie*. L'originalité de cette licence est d'offrir aux étudiants de troisième année soit une formation dans les deux spécialités évoquées, soit le choix d'une spécialisation en *Histoire* et *Histoire de l'Art*. La formation proposée à Aix-en-Provence bénéficie d'un contexte scientifique au rayonnement national et international de premier plan avec sept unités de recherches mixtes (Université-CNRS) et la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH). L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'université d'Aix-Marseille, de contractuels, de vacataires et de doctorants recrutés pour leurs compétences mises au service des étudiants au cours des deux premières années de licence.

## Analyse

### Objectifs

La licence *Histoire de l'Art et Archéologie* appelée HAARC, est proposée par l'université d'Aix-Marseille. Elle répond à une construction, des méthodologies et des attendus pédagogiques, scientifiques et préprofessionnels (évocation des métiers du patrimoine et de la culture) classiques. Ces attendus sont bien répertoriés dans la fiche RNCP - Répertoire national de la certification professionnelle. La formation est généraliste et progressive pour les deux premières années en *Histoire de l'Art* et en *Archéologie*, puis une spécialisation intervient en troisième année.

Les responsables de la licence ont énuméré les connaissances et compétences attendues à l'issue de la formation (Capacité à étudier un objet de différents points de vue, à le contextualiser chronologiquement, thématiquement et pluri-disciplinairement, à l'aborder d'un point de vue critique et pratique, à tenir un discours structuré - commentaire d'œuvre, note de synthèse et dissertation). Ces compétences sont nécessaires pour un projet de médiation, pour la recherche sur le terrain (fouilles et post-fouilles) en archéologie, pour l'analyse de documents artistiques, archéologiques et patrimoniaux lors d'inventaires, comme pour la muséographie, les expositions ou lors d'études d'impact (aménagement publics ou privés).

Les métiers visés sont également énumérés. Il s'agit de la recherche-développement en *Sciences humaines et sociales*, de l'Administration publique, des Arts, spectacles, événementiel, activités récréatives, négoce, de l'archéologie préventive (technicien, chargé d'études), de la fonction publique territoriale (archéologue, chargé d'études, agent du patrimoine, musées), du tourisme et des métiers patrimoniaux.

Si la formation possède des points forts (pluridisciplinarité, importance de la connexion avec les *Sciences de la terre et du vivant*), ses responsables notent qu'il faudra renforcer la culture historique, ethnologique et anthropologique ainsi que les techniques d'expression des étudiants à un moment où la première année va devenir plus fortement généraliste et pluridisciplinaire.

## Organisation

La Licence *Histoire de l'Art-Archéologie* est localisée sur le site d'Aix-en-Provence ainsi qu'à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme pour les enseignements d'archéologie de troisième année. Classiquement, elle est structurée autour d'une formation commune lors des deux premières années, avec une spécialisation réelle en troisième année. Les contenus offerts dans la formation sont assez exceptionnels et ne se retrouvent très généralement que dans des universités du type de Paris 1. En effet, toutes les périodes, de la préhistoire au monde contemporain, sont enseignées avec une forte connotation méditerranéenne qui amène les étudiants à s'intéresser à l'ensemble des cultures et des sociétés des pourtours de la Méditerranée.

L'originalité de la licence d'Aix-Marseille est de proposer trois parcours (appelés Axes) : *Histoire de l'Art* (avec stage au semestre 6) ; *Archéologie* (stage dès la deuxième année et cours de troisième année à la MMSH) et *Histoire de l'Art et Histoire*. La pertinence du maintien de ce troisième axe se pose car il complique la structure de la formation, semble être peu choisi par les étudiants alors qu'un besoin en connaissances et culture historiques a été identifié, semble-t-il, pour l'ensemble des étudiants.

Le tronc commun progressivement délaissé au profit des options de spécialisation de la première à la troisième année laisse à l'étudiant la possibilité de construire sa formation en choisissant : en première année des UE (Unités d'Enseignement) d'option non disciplinaires au premier semestre, des UE non disciplinaires ou un renforcement disciplinaire au second semestre ; en deuxième année, l'étudiant choisit au quatrième semestre deux options disciplinaires en fonction de l'axe choisi; en troisième année les options dépendent de l'axe choisi par l'étudiant. En première année, au premier semestre, les étudiants doivent choisir deux UE en Anthropologie, Arts plastiques, Géographie, Histoire, Lettres classiques, Lettres modernes ou Philosophie. Au second semestre, les étudiants peuvent conserver ce système d'options ou choisir des enseignements en Histoire de l'Art et Archéologie, ce qui les conduit à se spécialiser dans l'un ou l'autre parcours. La deuxième année est marquée par un approfondissement disciplinaire progressif (40% des cours dans l'option choisie), dès le premier semestre, afin de conserver une ouverture possible. Enfin, la troisième année voit une séparation des parcours avec une spécialisation renforcée.

L'équipe pédagogique a conscience de la richesse intellectuelle et culturelle qu'apporte la formation, mais souhaite des modifications, en raison des changements dans l'équipe pédagogique et de la baisse du nombre d'étudiants, en recentrant les parcours sur une préprofessionnalisation plus importante avec des stages plus nombreux, des enseignants référents, des enseignements plus en lien avec les spécialités de master, une prise en compte des évolutions techniques avec le renforcement des enseignements en 3D, Bases de données, Systèmes d'informations géographiques (SIG), etc.

Les enseignements sont organisés de telle manière que l'étudiant soit confronté à l'ensemble des périodes artistiques et à un très large parcours dans les différentes aires culturelles avec un accent mis sur les différentes civilisations de la Méditerranée.

Les étudiants accueillis en formation initiale ou continue bénéficient de conditions adaptées pour les étudiants handicapés, exerçant une profession ou empêchés. Les groupes de travaux dirigés (TD) tiennent compte des disponibilités étudiantes et les cours de tronc commun sont accessibles à distance. Grâce à des cours fortement mutualisés entre historiens de l'Art et archéologues, les étudiants peuvent changer de spécialisation très facilement entre les deux premières années.

En conclusion, l'équipe pédagogique a conscience de la richesse intellectuelle et culturelle qu'apporte la formation, mais une réflexion est en cours pour refondre largement la maquette en raison des changements dans l'équipe pédagogique et de la baisse des effectifs, (maquette devenue surdimensionnée), en recentrant les parcours sur une préprofessionnalisation plus importante, en assurant la continuité de l'enseignement en langue tout au long de la licence, en permettant la valorisation des stages par des ECTS (c'est-à-dire dans l'évaluation de l'étudiant) des stages, en améliorant la cohérence et la clarification des contenus des enseignements dans certaines UE ainsi que les enseignements de méthodologie. Dans la perspective de la création d'un master Métiers de l'Art, une vaste refonte des contenus et des parcours est envisagée afin de les adapter à ce nouveau débouché, avec des stages plus nombreux, des enseignants référents, des enseignements plus en lien avec les spécialités de Master, une prise en compte des évolutions techniques avec le renforcement des enseignements en 3D, Bases de données, Systèmes d'informations géographiques (SIG).

### Positionnement dans l'environnement

La formation bénéficie d'un environnement scientifique et culturel de grande qualité, toutefois la présence d'une formation analogue dans la région voisine de Languedoc-Midi-Pyrénées et à proximité (Montpellier) oblige les porteurs à repenser la formation en mettant en avant ses spécificités (Méditerranée) et en renforçant les liens institutionnels et pédagogiques avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), la Direction régionale de l'archéologie et de la culture (DRAC), le Service régional de l'archéologie (SRA), les services municipaux, départementaux et régionaux de la culture tout en accentuant son attractivité internationale.

La licence *Histoire de l'Art et Archéologie* appartient au pôle HSHS de l'UFR ALLSH.

La formation est la seule du genre au niveau régional, avec des spécificités marquées (Montpellier propose de l'égyptologie alors qu'Aix-Marseille se spécialise sur l'environnement méditerranéen par exemple) et une des seules en France à proposer une telle offre thématique et méthodologique. De fait, si elle attire un grand nombre d'étudiants de la région PACA, ses spécialités attirent des étudiants de toute la France.

Les enseignants relèvent de laboratoires importants qui accueillent des étudiants en stage, fournissent des locaux et assurent des enseignements au sein de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme (MMSH) dans laquelle on trouve le Centre Camille Jullian (Unité mixte de recherche – université/CNRS : UMR 7299), l'Institut de recherche sur l'architecture antique (USR 3155), le Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298), le Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe Afrique (UMR 7269), le laboratoire Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale – Méditerranée (TELEMME, UMR 7303). Les étudiants peuvent effectuer également des stages à l'École française d'Athènes (EfA), à l'École française de Rome (EfR), à la Casa Velázquez (Madrid) ou au MuCEM ainsi que dans les différents autres musées de Marseille, Aix, Arles, Avignon, Gap, Fréjus, Aubagne, Nice, Istres, tout comme dans les services municipaux de la Culture à Aix, Marseille et Martigues.

Curieusement, la licence ne mentionne pas de lien spécifique avec la licence professionnelle *Conservation et restauration du patrimoine bâti* de l'AMU basée à Arles, pourtant mentionnée comme un débouché pour les étudiants de deuxième année. Il serait souhaitable que des liens plus étroits soient noués entre les deux formations ; la licence professionnelle souffrant notamment d'un déficit d'enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs titulaires alors qu'elle dispose en revanche d'un réseau d'intervenants professionnels qui pourraient aussi être mobilisés pour la licence *Histoire de l'Art-Archéologie*.

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique répond à une organisation classique à laquelle ont été associés des intervenants extérieurs et de jeunes chercheurs. Elle se compose comme suit : 22 enseignants-chercheurs (15 maîtres de conférences, MCF dont 2 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, HDR, 7 professeurs des universités, PR), 1 professeur agrégé détaché, PRAG, 5 professionnels, 3 assistants temporaires d'enseignement et de recherche, ATER, 4 vacataires, 3 doctorants contractuels, 2 doctorants, 1 BIATSS (personnel administratif). Les rédacteurs notent une trop grande présence de vacataires en première année, ce qui est sans doute dû à l'absence d'un poste en *Histoire de l'Art moderne* qui conduit l'équipe pédagogique à demander la création d'un poste de professeur dans cette discipline pour mieux distribuer les enseignements entre les différents corps d'enseignants. Le dossier note que les enseignants-chercheurs titulaires interviennent davantage en troisième année, laissant la majeure partie des enseignements des deux premières années aux non titulaires. Un rééquilibrage est souhaitable et souhaité.

L'adossement à cinq laboratoires (unité mixte de recherche) de spécialités différentes est sans doute un atout indéniable pour les étudiants qui disposent ainsi d'un corps enseignant de grande qualité et couvrant une très grande variété de thématiques de recherche, notamment sur les mondes méditerranéens aux différents époques. Il semble manquer néanmoins un professeur depuis quatre ans en *Histoire de l'Art*.

L'équipe pédagogique se réunit au moins trois fois par an (rentrées des premier et second semestres, fin de l'année) lors d'un conseil scientifique composé par les titulaires. Le conseil du département qui est composé des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires, des ATER, des vacataires, des BIATSS et des représentants des associations étudiantes (Archéopterre et Courant d'Art) se réunit deux fois par an.

Au début de l'année universitaire et en fin d'année en L3, sont organisées des réunions de l'équipe pédagogique avec les étudiants.

### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le profil des étudiants s'inscrivant dans la formation reflète les tendances nationales, car la majorité des étudiants provient des filières générales en première année (45 et 50 % Bac L ; 14 à 18 % Bac ES ; 11 à 19 % Bac S) ; 6 à 13 % Bac Technique ou Professionnel.

Si l'UFR suit statistiquement les effectifs en inscriptions et en progression d'études, les porteurs de la formation ne disposent pas de données sur l'insertion professionnelle des étudiants quittant la formation en cours ou à l'issue de la licence. Malgré des taux de réussite très importants, entre 80 et 90%, il est observé une baisse importante des inscriptions en première année (-37%) qui s'est accrue en 2015-2016 et que ne compense pas l'arrivée d'étudiants d'autres formations ou d'autres universités en deuxième et troisième années. Seuls 40% des étudiants ayant suivi la formation intègre une des spécialités de la mention de master correspondante. Un débouché vers la licence professionnelle est possible. Il est également noté, le vivier étudiant est essentiellement local.

Si la Licence n'a pas pour objectif immédiat l'insertion professionnelle, les porteurs de la formation ont conscience qu'il faut pré-professionnaliser les étudiants afin de leur offrir les plus grandes chances de réussite aux concours des métiers du patrimoine et de la culture.

Si les étudiants peuvent poursuivre en Master, ils peuvent aussi être candidats à la licence professionnelle *Patrimoine* de la composante ALLSH.

### Place de la recherche

La formation bénéficie du support logistique d'accueil pour certains enseignements et en troisième année pour l'archéologie, de l'intervention des enseignants-chercheurs des différents laboratoires (le Centre Camille Jullian (UMR 7299), l'Institut de recherche sur l'architecture antique (USR 3155), le Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298), le Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe Afrique (UMR 7269) et de la MMSH, et de la possibilité d'effectuer des stages en laboratoire ou à la Maison des sciences de l'Homme.

### Place de la professionnalisation

La formation est inscrite au Répertoire national de la certification professionnelle (code RNCP 9570 pour l'Université de Provence, code RNCP 24432 pour Aix-Marseille Université). Elle propose plusieurs modules de découverte de l'environnement professionnel en deuxième année (au semestre 3 pour tous, puis au semestre 4 pour les étudiants du parcours *Archéologie* avec l'UE *Gestion du patrimoine*, mais aussi en troisième année pour les étudiants du parcours *Histoire de l'Art*, en deuxième et troisième années pour les étudiants du parcours *Archéologie*.

La préprofessionnalisation répond aux nouveaux besoins (archéologie préventive par exemple), à la prise de conscience de l'importance des stages et à l'intervention de professionnels (en L2 *Archéologie* avec l'UE *Gestion du patrimoine*) et à la création notamment, par l'université, d'une UE de 3 crédits, assurée par des conseillers d'orientation, psychologues, professionnels de l'insertion et appelée 5P (Projet professionnel personnel et préfiguration de parcours) à destination de tous les étudiants de deuxième année de licence de la composante ALLSH.

Est envisagée la création d'une formation *Droit et Histoire de l'Art* qui conduirait à un master professionnel *Droit et Métiers de l'Art* ainsi que d'un forum annuel de rencontre entre les étudiants de licence, de master et de doctorat, des *alumni* et des professionnels sur les métiers de l'Art et du patrimoine et de l'archéologie.

### Place des projets et des stages

L'inflexion donnée vers plus de stages au cours de la formation est un point fort qui devrait être renforcé et formalisé à l'échelle du département de formation, de la composante et de l'université Aix-Marseille.

Les stages d'au moins trois semaines, sont obligatoires pour le parcours *Archéologie* aux semestres 4 et 6, et au semestre 6 pour le parcours *Histoire de l'Art*. Les rapports de stage accompagnés de fiches d'évaluation remplies par les tuteurs sont évalués dans le cadre d'UE spécifiques. Y sont favorisés l'acquisition et l'approfondissement de compétences de terrain, le contact avec le monde professionnel et avec les institutions de la culture, du patrimoine et de la recherche, grâce à une convention sur laquelle doit veiller l'enseignant référent. La recherche des stages par les étudiants et l'élaboration des conventions sont facilitées par la plateforme ENT I-Pro et la communication avec l'équipe pédagogique par courriels, les réseaux sociaux ou le site internet de la formation.

Une plus grande harmonisation des pratiques au sein du département d'enseignement et la création d'un poste de référent devraient favoriser la fluidité des relations avec les milieux professionnels qui sont en attente d'une plus grande directivité des consignes pour accueillir et encadrer les stagiaires.

### Place de l'international

L'enseignement d'une langue, l'accueil d'étudiants étrangers, les échanges ERASMUS (6 entrants et 6 sortants en 2012-2013, 3 entrants et 6 sortants en 2015-2016) ainsi que les stages à l'étranger sont présentés comme les points forts de l'ancrage international de la formation. Eu égard à la taille de l'université et à l'importance de la formation, la mobilité entrante et sortante est en fait faible, d'autant que la formation revendique 21 conventions ERASMUS (plus une à venir avec Coimbra au Portugal) et 2 avec la Suisse, et qu'il convient de souligner l'excellence de la recherche et des enseignants-chercheurs, ainsi que le caractère international d'une partie de l'équipe pédagogique. Afin de pallier la baisse des échanges et d'accroître l'attractivité, un rapprochement avec la filière des langues romanes est envisagé dans le domaine du tourisme. Il est également envisagé de proposer des modules de langues aux six semestres de la licence (5 actuellement).

### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Classiquement, mais aussi plus volontairement, la formation recrute localement et régionalement des étudiants en formation initiale sans sélection ni contingentement des effectifs. 50% des étudiants environ proviennent des baccalauréats L, 10 à 20% de baccalauréats S et 10 à 20% de baccalauréats ES. La part des baccalauréats techniques et professionnels est de 5 à 15%. Le taux d'abandon en première année (non présentation aux examens) se situe entre 7 et 15% selon les années ; il diminue sensiblement en deuxième et troisième année. Les taux de réussite sont de 30 à 40% environ en 1<sup>ère</sup> année, de 65 à 80% en deuxième année et de 80 à 90% au diplôme. Le bac d'origine a une forte incidence sur la réussite, notamment en première année.

La formation est présentée au public lycéen et autres sur les sites internet de l'université et du département, lors des forums et Journées du Futur Bachelier ou des Journées Portes Ouvertes, ainsi que par l'accueil des futurs bacheliers dans les cours ou dans des ateliers spécifiques.

La formation met en place un suivi individuel des étudiants auprès du directeur des études, des journées d'accueil pour les étudiants de première année au moment de la rentrée (avec formation aux outils du service Commun de Documentation, découverte de l'Environnement numérique de travail - ENT - et de la plateforme pédagogique AMETICE au cours d'un TD obligatoire), une évaluation du niveau linguistique avec vérification du livret scolaire et des notes en langues au baccalauréat pour une certification B2 à C2 à l'issue de la licence.

Les étudiants de première année peuvent bénéficier d'un tutorat ou d'une remise à niveau après avis de la commission pédagogique de l'UFR qui peut décider de substituer une UE de français à la Langue vivante étrangère (LVE) obligatoire grâce au Service universitaire de français langue étrangère (SUFLE).

L'étudiant peut également bénéficier de passerelles avec l'ensemble des filières et se réorienter ainsi au semestre 1 ou à l'entrée en deuxième année selon une procédure encadrée par l'équipe pédagogique et la commission pédagogique grâce à des options fléchées (poids en crédits harmonisé entre les licences de l'UFR) pour faciliter les échanges d'UE majeures et mineures.

L'équipe pédagogique souhaite renforcer le tutorat et l'aide à une meilleure maîtrise de l'expression écrite et orale qui est un point faible récurrent posant problème pour la réussite des étudiants.

### Modalités d'enseignement et place du numérique

La licence s'adressant à un public en formation initiale, les cours, à l'exception de l'enseignement de préparation au C2i, se font en présentiel. Si la formation n'accueille pas d'étudiants en alternance, des étudiants en reprise d'études, en formation continue, salariés ou handicapés, mais aussi bénéficiant de la Validation d'acquis professionnels (VAP), de la Validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou de Validations d'études supérieures (VES) ont accès à un suivi personnalisé (dispenses exceptionnelles d'assiduité, choix prioritaire d'horaires adaptés).

Afin d'élargir le public et de permettre aux étudiants à profil spécifique de suivre la formation, celle-ci s'est dotée de cours à distance par diaporamas sonorisés (*Histoire de l'Art* et *Archéologie de l'Antiquité*) ou de cours filmés (Initiation à l'Histoire de l'Art du Moyen-Âge,). Les étudiants de deuxième année ont un enseignement aux outils numérique en ligne sous la direction de l'UFR et peuvent récupérer sur la plateforme ENT AMETICE des documents ou des exercices en ligne. Bien que certains cours soient en ligne, l'équipe pédagogique n'envisage pas la mise en ligne de l'intégralité de la formation via la plateforme du SFAD (Service de la formation à distance).

### Evaluation des étudiants

Si rien n'est dit sur les modalités concrètes de l'évaluation, les rédacteurs tiennent à souligner que l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a mené une enquête sur la formation de licence auprès des étudiants en 2014-2015 et 2015-2016 selon les règles de confidentialité et d'anonymat.

Le jury de licence sous la présidence du directeur des études et du responsable du département se réunit au moins trois fois par à l'issue des sessions d'examens du premier et du second semestre, ainsi qu'à l'issue de la seconde session des deux semestres. Les jurys d'examen fonctionnent de manière conforme aux textes en vigueur et ont des règles claires. Les modalités d'examens et de contrôle continu sont publiques et transparentes et appliquées de manière stricte.



| Suivi de l'acquisition de compétences                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Grâce à une communication fluide des informations, les étudiants identifient bien l'équipe pédagogique et ses intervenants, ce qui facilite l'identification des domaines de compétences de ces derniers, mais ne permet pas forcément une identification des compétences méthodologiques, professionnelles ou culturelles à acquérir.</p> <p>Des UE de préparation au C2I (3 crédits obligatoire en deuxième année) et une UE 5P à distance (connexions obligatoires régulières pour devoirs et tests) avec référentiel de compétences national dans 5 domaines (environnement de travail, lois et devoirs sur internet, bureautique, recherche documentaire et recherche sur Internet, travail collaboratif) permettent aussi à l'étudiant d'évaluer ses besoins en compétences en fonction de son parcours.</p> <p>La formation dispose d'un passeport EUROPASS.</p> |
| Suivi des diplômés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>En dépit de l'absence de statistiques régulières et d'un suivi des étudiants sortis de la formation, les rédacteurs peuvent néanmoins confirmer que 41% des diplômés de la licence ne poursuivent pas leurs études à l'université d'Aix-Marseille et 46 % des diplômés les poursuivent dans des masters de la filière.</p> <p>Le département ne dispose donc que de très peu d'informations sur le devenir de ses diplômés. Une réflexion est engagée pour lancer en interne des enquêtes permettant d'y remédier.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p>Bien que la formation ne dispose pas encore d'un conseil de perfectionnement, elle procède à une auto-évaluation permanente dans le schéma directeur de l'offre de formation de l'université et par une participation des équipes de direction du département aux réunions pédagogiques du comité des études. Les procédures d'auto-évaluation (rédaction de la fiche bilan) comme celles de prospective (préparation du prochain quadriennal) sont soumises à l'ensemble de l'équipe pédagogique</p> <p>La mise en place prévue à terme d'un conseil de perfectionnement permettra d'associer plus étroitement les étudiants à la construction de l'offre de formation.</p>                                                                                                                                                                                            |

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La licence *Histoire de l'Art et Archéologie* offre une formation généraliste complète dans les domaines de l'histoire de l'Art et de l'archéologie de la préhistoire à aujourd'hui.
- Elle s'inscrit dans un environnement culturel et professionnel régional porteur.
- Elle s'individualise dans l'offre de formation disciplinaire par une spécialisation sur les mondes méditerranéens et le Moyen Orient, ce qui lui évite d'être en concurrence directe avec d'autres formations équivalentes à Lyon ou Montpellier.
- Elle bénéficie d'une équipe pédagogique importante et qualifiée à la renommée souvent internationale.
- Les points à améliorer sont très clairement identifiés dans un rapport précis.
- L'adossement à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme et à quatre unités mixte de recherche permet un lien étroit avec la recherche pour les étudiants.
- L'offre de stages est importante et bénéficie du réseau des unités de recherche, de la MMSH et des partenaires qui permettent un placement aux échelles locales, régionales, nationales et internationales si les étudiants le souhaitent.

### Points faibles :

- Paradoxalement, l'attractivité internationale est faible malgré de très nombreux accords ERASMUS.
- Les effectifs diminuent sans doute en raison du contexte économique qui ne privilégie pas les formations culturelles et leurs débouchés professionnels immédiats ou en master.
- L'organisation, la structuration et l'évaluation des stages sont à repenser (réflexion en cours).
- Certaines données concernant les étudiants sont très imprécises (nombre d'Erasmus, données sur les poursuites d'études, le devenir des étudiants, etc.).
- On ne peut que constater l'absence d'un conseil de perfectionnement associant les étudiants de la formation.
- On peut regretter le faible investissement des enseignants-chercheurs dans les enseignements en L1 et L2.

### Avis global et recommandations :

La formation généraliste a fait prendre conscience à l'équipe pédagogique d'une nécessaire actualisation des contenus et des méthodes à dispenser pour créer un groupe de compétences nouvelles pouvant être prises en compte par les employeurs qui participent d'ailleurs à la formation. L'accent annoncé sur les nouvelles technologies, les chantiers-écoles, l'association de professionnels à la définition du cahier des charges de la formation et l'augmentation des volumes horaires en informatique, langue et pratiques de terrain ou artistiques sont autant de leviers qui devraient permettre une meilleure insertion dans l'offre globale de l'université d'Aix-Marseille et l'offre d'une formation toujours attractive dans le cadre concurrentiel du quart Sud-Est de la France.

Compte tenu des annonces d'adaptation, de modernisation et de spécialisation de la formation par l'équipe pédagogique, la licence *Histoire de l'Art et Archéologie* de l'université Aix-Marseille doit pouvoir continuer à compter parmi les plus importantes de France.

Il faudra cependant mettre réellement en place un conseil de perfectionnement associant les étudiants, mener des enquêtes sur le devenir des étudiants, favoriser la mise en place d'un réseau d'anciens élèves, s'associer plus étroitement avec la licence professionnelle d'Arles, clarifier et simplifier l'offre d'enseignement, associer davantage d'enseignants-chercheurs aux enseignements de première et deuxième année de la licence. Ces clarifications, légitimeront le recrutement d'un professeur supplémentaire en *Histoire de l'Art*.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**

HCERES

Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

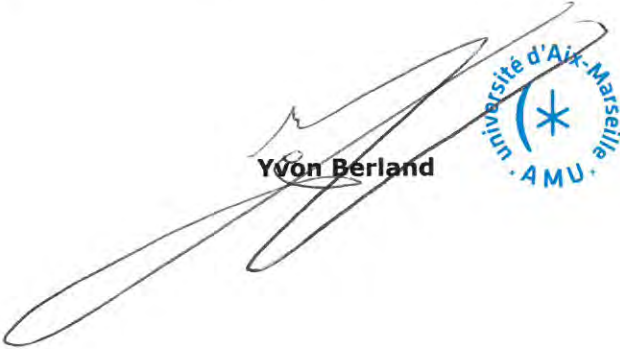
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**



# **Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)**

Licence

---

**N° du rapport HCERES :  
419566**

**Intitulé de la formation :  
Histoire de l'art et archéologie**

**Avril 2017**

## Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

| Analyse                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Organisation</b>                        | Pertinence du maintien de l'axe "Histoire de l'Art et Histoire" renforcée dans le nouveau projet de maquette par un portail commun "Histoire de l'Art, Archéologie, Histoire" en L1 et un parcours type Histoire de l'Art, Archéologie, Histoire en L2/L3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Positionnement dans l'environnement</b> | <p><i>Spécificité de la formation - archéologie méditerranéenne</i></p> <p>La formation de Licence couvre des champs chronologiques et géographiques très larges qui intègrent l'Orient méditerranéen, principalement pour les périodes médiévale et moderne (orient chrétien et musulman). Le positionnement principal de l'offre, en particulier pour l'archéologie antique, est centré sur la Méditerranée, en cohérence avec les spécialités des E-C et des laboratoires d'adossement (CCJ, IRAA, LA3M, LAMPEA). C'est donc sur ce positionnement méditerranéen que repose l'attractivité de la formation.</p> <p><i>Passerelles entre la Licence "Histoire de l'Art Archéologie" et la licence professionnelle "Conservation et Restauration du Patrimoine Bâti"</i></p> <p>La licence professionnelle "Conservation et Restauration du Patrimoine Bâti" est une orientation possible à l'issue de la L2 histoire de l'art ou archéologie. Jusqu'ici un enseignement de préfiguration de parcours en L2 histoire de l'art, sur le patrimoine régional, permettait de faire un lien direct avec cette licence professionnelle. Des enseignants du département interviennent dans cette formation installée à l'antenne universitaire d'Arles et la responsabilité pédagogique est portée par une MCF d'histoire de l'art moderne du département. En retour, la licence professionnelle "Conservation et Restauration du Patrimoine Bâti" apporte au département une ouverture supplémentaire et importante au monde socio-économique avec un appui essentiel des entreprises, des institutions (CRMH) et collectivités locales (ville d'Arles), des centres d'enseignement et laboratoires de recherches sur le patrimoine (CICRP, LERM, École des Mines d'Alès).</p> |
| <b>Equipe pédagogique</b>                  | Besoin exprimé d'un poste de professeur en histoire de l'Art moderne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Place de l'international</b>            | L'équipe pédagogique exploite tous les leviers pour inciter les étudiants à profiter d'une large offre d'échanges Erasmus, à laquelle s'ajoute également, pour l'archéologie, une offre importante de stages pratiques à l'international, portée par les laboratoires et appuyée par les institutions partenaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |